HORRIBLE CRIME A ROUBAIX

Des cambrioleurs surpris par le retour inopiné d'une commerçante septuagénaire ont tué cette dernière à coups de marteau

Un crime horrible a été perpétré à Roubaix, au cours de la soirée de mardi dans le calme quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Profitant de l'absence momentanée de la propriétaire, des cambrioleurs pénétrèrent dans une épicerie-dépôt de liqueurs. Surpris au cours de leur opération par la rentrée de la commerçante, ils assommèrent cette dernière à l'aide d'un instrument contondant et quittèrent le lieu de leurs exploits sans attirer l'attention de quiconque.

Ce fut la fille de la victime qui découvrit le cadavre baignant dans une mare de sang, à proximité de la portée d'entrée du magasin.

A l'épicerie Grumiaux

A l'entrée de la rue Ingres et du Contour Saint-Jean-Baptiste, il existe un magasin d'épiceries-liqueurs, exploité par Mme Vve Grumiaux, née Hélène Renard, âgée de 72 ans. Cette personne, vénérable et estimée de tous les habitants du quartier pour son bon cœur et son amabilité exploitait son commerce avec l'aide d'une de ses filles, Mlle Ludivine Grumiaux, âgée de 47 ans.

Les affaires très prospères semblaient indiquer que ces deux personnes devaient vivre dans une certaine aisance. Très pieuses toutes deux, elles se rendaient très souvent aux offices, à l'église Saint-Jean-Baptiste, distance de leur demeure d'une cinquantaine de mètres.

Une absence de quelques heures

Hier, jour de la Toussaint, les affaires furent plus calmes dans la maison de commerce et Mlle Grumiaux profita de l'après-midi pour rendre quelques visites. Elle se rendit successivement chez des parents pour revenir vers 19 heures chez sa mère. Cette dernière lui annonça qu'elle voulait s'absenter et toutes deux quittèrent l'épicerie. Mme Grumiaux pour se rendre à l'église et sa fille pour aller souhaiter le bonsoir à des amis et voisins.

Vers 19 h. 55, Mme Grumiaux, vint demander la clé de la porte d'entrée à sa fille se trouvant dans une maison voisine et regagna ensuite son domicile.

Elle dut être très étonnée en constatant qu'il y avait de la lumière dans la chambre du premier étage.

La découverte du cadavre

Sans se soucier du danger qui la menaçait, la commerçante pénétra dans son magasin.

Que se passa-t-il à ce moment ? Personne ne peut le dire, une scène horrible s'étant déroulée sans témoins.

A 20 h. 10, Mlle Grumiaux regagna sa demeure. Voyant de la lumière à l'étage elle en conclut que sa mère avait dû se coucher, et sans crainte, poussa la porte d'entrée.

Hélas, un triste tableau se présenta à ses yeux. Sur le parquet du magasin, sa mère, baignant dans une mare de sang, gisait inanimée. Aussitôt, effrayée on le conçait devant un tel tableau, elle ressortit affolée en criant : « Henri, on vient de tuer maman ». On ne sait d'ailleurs pas à qui étaient adressées ces paroles.

Les voisins ayant entendu ces cris arrivèrent immédiatement et relevèrent Mme Grumiaux qui râlait. On fit aussitôt appel à M. le docteur Lotn, ainsi qu'à un prêtre qui vint donner les derniers sacrements de la religion à la malheureuse victime.

De son côté, le praticien déclara qu'aucune intervention n'était possible puisqu'un coup violent porté avec un instrument contondant, probablement un marteau, avait fracasse la boîte crânienne à hauteur de la nuque.

Une plaie béante, longue de plus de 5 centimètres était située dans la région frontale au-dessus de l'œil gauche. Cette blessure était mortelle et quelques instants plus tard, Mme Grumiaux rendait le dernier soupir.

La police alertée

Dans l'intervalle, quelqu'un prévint le poste central de police. Il était alors 21 heures environ.

M. Fischer, commissaire de police de permanence, se rendit immédiatement sur les lieux et commença son enquête.

Des premiers renseignements recueillis, il ressort que Mme Grumiaux a dû être assaillie en rentrant chez elle. Il est permis de déclarer que les malfaiteurs s'étaient introduits dans son domicile au cours de son absence. C'est d'ailleurs une affirmation bien établie puisque tous les meubles se trouvant dans les pièces du rez-de-chaussée furent fouillés et leur contenu jeté pêle-mêle sur le parquet. Les trois chambres du premier étage furent également visitées par les cambrioleurs. En effet, un désordre indescriptible règne dans chacune d'elles. Les literies furent retournées, les commodes et garde-robes vidées de leur contenu. Il pourrait se faire également que les bandits aient marqué leur passage au grenier, puisqu'un coffre contenant diverses pièces de lingerie usagées fut bouleversé.

Comme on peut s'en rendre compte, le vol semble avoir été le mobile du crime.

Les témoignages

De nombreux témoins, indirects malheureusement, furent entendus par M. Fischer. Personne ne peut dire de quelle façon s'est déroulée la scène sanglante qui a coûté la vie à une brave et honorable commerçante.

Pourtant un témoignage important semble pouvoir situer approximativement l'heure du crime. En effet, M. l'abbé Cokenaer, vicaire de St-Jean-Baptiste, passant devant l'épicerie vers 19 h. 45, remarqua qu'aucune lumière ne perçait au travers des rideaux, tant au rez-de-chaussée, qu'à l'étage. Lorsqu'il repassa à l'angle de la rue Ingres et du Contour-St-Jean-Baptiste, il constata qu'il y avait de la lumière partout. Donc, l'assassinat de Mme Grumiaux dut se produire vers 20 h. et les cambrioleurs devaient se trouver dans l'immeuble depuis un quart d'heure tout au plus.

Se trouvant très probablement au premier étage lors du retour de la propriétaire, ils furent alertés par la sonnerie de la porte d'entrée et surpris au cours de leurs opérations. Afin de ne pas être reconnus, ils tuèrent froidement le seul témoin. Les autres personnes entendues ne firent que confirmer l'attestation de M. l'abbé Cokenaer.

Le service de la Sûreté, qui fut alerté, a immédiatement entrepris des recherches afin d'identifier le ou les criminels. Il a été établi qu'une somme de mille francs environ, ainsi qu'une liasse de titres dont on ne peut actuellement fixer la valeur, ont été enlevées. Par contre, un volumineux portefeuille, contenant une somme importante et se trouvant dans le tiroir d'un comptoir, échappa aux investigations des bandits qui délaissèrent également un livret de caisse d'épargne.

M. Pischer prévint aussitôt M. Desmettre, commissaire central, ainsi que le Parquet de Lille. Les magistrats descendront vraisemblablement aujourd'hui sur les lieux.

Les enfants, ainsi que les membres de la famille de la victim ont été avertis avec tous les ménagements possibles par M. Grumiaux, fils de la défunte, propriétaire du bureau de tabacs « La Givette » Grande-Rue, à Roubaix.

Ce crime crapuleux a jeté la consternation dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste où l'honorable commerçante était sympathiquement estimée. — F. C.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. ..51) Dépot de vente : 75, Grande-Rue

UN VOLEUR A VISITÉ LE VESTIAIRE DU PARC JEAN-DUBRULLE

Une partie de football opposant le Racing Club de Roubaix au Club Français s'est déroulée hier après-midi, au parc Jean Dubrulle, rue du Chemin-Neuf. Comme de coutume, les joueurs de l'équipe locale se déshabillèrent au vestiaire qui leur est réservé.

La partie commença à 14 h. 30 et à la mi-temps, les Roubaisiens regagnèrent leur abri, dont la porte n'est pas fermée à clef. Pour cette raison un Polonais nommé Joseph, domicilié 23 bis, rue du Chemin-Neuf, est chargé de la surveillance du vestiaire. Rien d'anormal ne fut constaté à ce moment.

Lorsque le match fut terminé, en endosant leurs effets, deux joueurs constatèrent qu'un escarpe avait profité de leur absence pour visiter leurs poches.

Le sympathique « Julot » Cossement, 28 ans, boucher, demeurant 99, rue de la Vigne, s'aperçut qu'on lui avait dérobé une montre en or, marque « Lip », gravée à ses nom et prénoms et sortant l'indication : « Ligue du Nord » ; une chaîne également en or dont les maillons sont de forme allongée et portant trois breloques gravées à ses nom et prénoms ou « Coupe de France », le tout évalué 1.500 francs. En outre, une somme de 120 fr. composée de deux billets de 50 fr. et de deux billets de 10 fr. lui fut également soustraite.

A M. Georges Verriest, 23 ans, chevilleur, 587, rue de Lannoy, il fut dérobé une somme de 320 fr. (2 billets de 100 fr., 2 de 50 et 2 de 10) répartis dans un portefeuille et dans un porte-billets qui ne furent pas enlevés mais simplement soulagés des billets bleus.

Plaintes ont été déposées entre les mains de M. Fischer, commissaire de permanence. Une enquête est ouverte et le service de la sûreté a été chargé d'effectuer des recherches.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

La victime de l'accident du boulevard de Fourmies est dans un état grave

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté le grave accident qui se produisit lundi, à 20 h. 15, face au numéro 52 du boulevard de Fourmies. Un vieillard, M. Emile Waroquier, 75 ans, demeurant 14, rue Rubens, traversait la chaussée dudit boulevard, lorsqu'il se jeta sur un tram D-I. Violemment tamponné par le lourd véhicule, le septuagénaire roula sur la chaussée mais fut aussitôt relevé par les témoins impuissants de cet accident et transporté à son domicile. Mandé de toute urgence, M. le docteur Loth releva une double fracture de l'avant-bras gauche ainsi que l'enfoncement de deux côtes gauches. Vu le grand âge de la victime, le praticien fit toutes réserves quant aux suites de l'accident.

Malheureusement, l'état de M. Waroquier s'empira sérieusement au cours de la journée d'hier et il fallut le transporter à l'hôpital « La Fraternité » où on déclara que son état était extrêmement sérieux, inquiétant même.

M. Fischer, commissaire de permanence, a poursuivi son enquête hier mardi, et d'après les renseignements recueillis, il paraît nettement établi qu'il y a eu imprudence de la part de la victime.

D'autre part, il y a lieu de faire ressortir que cette dernière est presque sourde et que, pour comble de malheur, elle est borgne de l'œil gauche. Ces deux infirmités sont, probablement, les causes initiales qui lui firent commettre son imprudence.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
MEILLEURS CHAIS DE LA RÉGION

ARRESTATION D'UN DANGEREUX INDIVIDU

Au début de la soirée d'hier, tandis que la nuit étendait lentement son voile, les habitants de la rue de Condé eurent l'attention attirée par des éclats de voix semblant provenir de la rue. Un individu, en état d'ivresse manifeste, causait du scandale et menaçait de tout briser chez un de ses parents.

Le poste de police du 5e arrondissement fut aussitôt alerté et les agents Merckx et Thiébaut se rendirent instantanément sur les lieux. Ils mirent immédiatement l'énergumène dans l'impossibilité de nuire et l'amenèrent au commissariat. Invité à décliner son identité, il déclara se nommer Clément Vandeputte, 30 ans, trieur de déchets, domicilié 47, rue du Crétinier, à Herseaux (Belgique)

Il fut ensuite conduit au violon municipal et M. Fischer, commissaire de police fit vérifier la fiche de cet individu au service de la Sûreté. Le magistrat fut bien inspiré en faisant procéder à cette vérification. Il est vrai que le nom de Vandeputte lui mit la « puce à l'oreille », et il se rappela que cet homme avait été mêlé à une affaire de fraude assez grave au mois de février dernier.

En effet, la fiche de contrôle mentionnait que Clément Vandeputte était recherché, en vertu d'un mandat d'arrêt émanant du Parquet de Lille, pour purger une peine de six mois de prison, prononcée contre lui, pour fraude et résistance aux douaniers. Jusqu'à présent, il avait échappé aux recherches, mais il finit néanmoins par venir se jeter dans « la gueule du loup ».

Il sera déféré au Parquet de Lille, aujourd'hui, puis conduit à la prison de Loos pour y purger sa condamnation.

MESDAMES,

Vous n'aurez plus froid. Doublez vos vêtements avec les **peaux de 1 m. sur 80** environ pour **10 fr.** — Voyez la Maison ALFRED WALRAVENS, qui est spécialisée dans les peaux pour doublures, lits de malades, diffuseurs, essuyages, etc...
106 et 108, r. du Collège, Roubaix. Tél. 65
3954

UNE CENTENAIRE DE... 99 ANS !

A l'instar de plusieurs communes de la banlieue lilloise, Roubaix devait également posséder sa centenaire. Un de nos confrères, ne voulant pas être en reste à ce sujet, entreprit de patientes recherches, à en perdre le sommeil même, afin de découvrir le doyen de la population roubaisienne. Quelqu'un eut pitié de lui et vint lui signaler qu'une *vénérable et encore vaillante personne* habitant dans le quartier du Nouveau-Roubaix, frisait sérieusement la centaine. Il poussa un gros « ouf ! » de satisfaction lorsqu'il comprit que son rêve allait se réaliser.

En effet, près d'un siècle d'existence pèse lourdement sur les épaules, encore solides, de Mme Carton, née Joséphine Michaux, demeurant actuellement avenue Linné, 88, à Roubaix. Elle vit le jour à Englefontaine (arrondissement d'Avesnes), le 31 octoore 1833. Donc, Mme Carton est âgée de 99 ans ou, si l'on veut, vient d'entrer dans sa centième année.

Mme Carton se maria à un Cambrésien en 1860 et, de cette union naquirent quatre enfants: trois garçons et une fille. Elle vint élire domicile à Roubaix en 1865, où son mari, ouvrier mécanicien et excellent travailleur très estimé, décéda en 1897. Dès lors, elle continua à vivre en compagnie de son fils Jules, qui lui ménage une heureuse vieillesse, exempte de soucis et de privations.

En toute quiétude, elle laissa s'écouler les jours, les mois, les ans et, dans 365 jours, Roubaix aura réellement sa centenaire et ses habitants pourront fêter, comme il convient en pareille circonstance, la doyenne de la population de la ville aux mille cheminées.

ENCORE UNE AUTO VOLÉE

Au cours de l'après-midi de mardi, M. Léon Wattine, 55 ans, courtier, demeurant, 16, rue du Grand-Chemin, s'était rendu dans une salle de spectacles de la rue de l'Epeule. Il laissa sa voiture automobile en stationnement à proximité de l'établissement, mais lorsqu'il voulut la reprendre après la représentation, il eut l'amère surprise de constater sa disparition.

Il s'agit d'une voiture Renault, conduite intérieure, 4 places, immatriculée sous le numéro 5474 MB2, huit chevaux carrosserie vert foncé avec bandes jaunes, banquettes de velours beige à deux tons, l'aile arrière droite est détériorée par suite d'accident qui se produisit la veille.

D'autre part, vers 16 h., les fils de M. Wattine, en se promenant dans le secteur du Croisé-Laroche, à Marcq-en-Barœul, aperçurent la voiture de leur père filant à toute allure dans la direction de Lille. Deux hommes en casquettes étaient assis sur la banquette avant et le volant était tenu par un individu aux cheveux oux, et portant une cicatrice à la figure. Ce dernier fut d'ailleurs aperçu vers 15 h. 30, rodant autour de la voiture volée, au environ de l'ancien abreuvoir, rue de l'Epeule.

Il y a lieu de croire que les voleurs ne purent effectuer un long trajet avec l'auto, car le reservoir ne contenait que cinq litres d'essence, à moins qu'ils aient fait le plein de carburant en cours de route.

Le signalement du véhicule a été transmis dans toutes les directions et d'actives recherches ont été immédiatement entreprises.

RETENEZ vos PLACES
Pour la nouvelle Revue de
MAX-TAY
qui débutera Vendredi, pour 7 jours
au CASINO DE ROUBAIX
Gal.,5 f.; 1res,8 f.; rés.,10 f.; loges,13 f
3123

LA FÊTE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE

Pour commémorer le quatorzième anniversaire de la signature de l'Armistice, la Fraternelle des Combattants, la Fédération des Combattants belges et les Anciens Combattants de 1870-71 ont décidé de fêter cette année d'une façon toute particulière la Journée du 11 Novembre.

Le Comité organisateur compte sur la participation de tous les combattants aux diverses manifestations et espère que tous les attrelosiens s'y associeront et pavoiseront aux couleurs françaises et belges les habitations.

Le programme des fêtes est composé come suit :

A 7 h., salvés d'artillerie ; à 9 h. 45, rassemblement des sociétés, face au local des Combattants ; à 10 h., en l'église St-Maclou, obit pour les soldats et marins morts au champ d'honneur. Pendant la cérémonie, la musique si réputée « Les Enfants de la Lyre », se fera entendre et le sermon sera prononcé par un aumônier militaire. A 11 h., rassemblement des sociétés pour le pèlerinage au cimetière. Au pied du monument des Morts de la Grande Guerre, M. Alfred Lombard, président des mutilés et réformés, prononcera un discours et ces fleurs seront déposées par les Mutilés et Anciens Combattants français et belges. Une palme sera aussi déposée au monument des Combattants de 1870-71. Après la cérémonie, le cortège se reformera et la dislocation aura lieu sur la Grande-Place.

A 13 h. 30, grand banquet franco-belge, salle des Combattants, 15, Grand'Place.

Les adhésions pour le banquet sont reçues aux sièges des différents groupement Le coût est de 17 francs.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE FLEUR
OFFERT PAR LE
CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
LILLE
540 PRIX
120.000 FRS. EN ESPÈCES
1er Prix : 30.000 f.
2e Prix 10.000 f.
3e Prix : 5.000 f. 4e Prix 2.000 f.
10 Prix de 1.000 f. — 26 Prix de 500 f.
500 Prix de 100 f.
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

LE MEETING DES COMBATTANTS

L'annonce qui a été faite de l'organisation d'un meeting dimanche prochain à l'Hippodrome, auqel tous les combattants porteurs de la carte verte sont invités, a fait sensation dans notre villes et dans les communes voisines. On assure que plus de cinq mille mutilés et combattants y prendront part soit dans la salle, soit à l'extérieur où des haut-parleurs vont être placés permettant, à ceux qui n'auront pu y trouver place, d'entendre les discours qui seront prononcés par M. Maurice Gibon, Président des Mutilés, A. Robyn, Président de la Fraternelle des combattants, Dubrunfaut, Président des Combattants républicains et René Grutzinsky, Président des Médaillés militaires.

A onze heures, les discours terminés, un cortège se formera ayant en tête les drapeaux des sociétés et sections de combattants et victimes de la guerre de Roubaix, Lannoy et leurs cantons, le comité du Cartel, les divers comités des sociétés composant ce Cartel, les mutilés et tous les combattants.

Ce cortège suivra le boulevard Gambetta, la rue du Maréchal Foch pour se rendre à la Mairie où les délégués entreront pour remettre à l'administration municipale l'ordre du jour qui aura été voté précédemment. En passant devant le monument aux morts les survivants de la grande guerre s'inclineront mais sans s'arrêter. Après la réception par les autorités le cortège se disloquera.

LES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS ET LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

On nous communique :

« L'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens, dont le siège est chez M. Emile Boncourt, 96, rue Bernard, se dévoue chaque fois qu'il s'agit de soulager l'humanité dans la souffrance.

» Sur l'initiative de son dévoué comité, une sortie fut organisée dimanche, au profit de la grande souscription publique organisée par le Comité Roubaisien du Timbre Antituberculeux. Au son entraînant des clairons et des accordéons, les carnets de tombola furent vite enlevés et le comité remercie les généreux souscripteurs qui, pour une part, auront contribué à une œuvre humanitaire.

» La répétition qui devait avoir lieu mercredi 2 novembre, est reportée au samedi 5, à 19 h. 30 en raison de la fête des Morts.

» Jeudi 3, à 19 h. 30, réunion de Commission. Décision à prendre au sujet du banquet annuel de Sainte-Cécile ».

LE PROBLÈME DE L'ESPIERRE

recevra-t-il bientôt une solution ?

Les récentes pluies torrentielles dont nous avons été gratifiés ont remis, une fois de plus, à l'ordre du jour, la question de l'Espierre.

Les Wattrelosiens et, en particulier, les habitants du quartier des Ballons, ont en effet, une fois encore, vu monter les eaux du riez, et certains ont eu leurs maisons envahies par l'eau puante de cet égout à ciel ouvert.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de voir à quel point en était la question de l'épuration ou de l'aménagement de l'Espierre.

Un coin du quartier des Ballons à Wattrelos qui est fréquemment inondé.

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Tout d'abord, jetons un coup d'œil dans le passé, nous y apprendrons qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que la question de l'Espierre est déjà vieille de plus d'un demi-siècle.

On sait que l'Espierre, petit riez qui naît paisiblement à Mouvaux, après un trajet extrêmement sinueux, recueille au passage toutes les eaux résiduaires et tous les égouts de Tourcoing.

« Enrichi » de cet apport, l'Espierre pénètre sur le territoire de Roubaix, puis s'en va serpenter sur celui de Wattrelos, pour revenir à Roubaix et, de là, filer sur la Belgique. Il reçoit ainsi, au long de son capricieux parcours, des quantités considérables de liquides amenés par les égouts.

Le lit du riez est bien mince pour supporter de tels apports et, lorsque la pluie tombe en abondance, l'inévitable s'accomplit : l'Espierre déborde.

Enfin les immondices que charrie le riez en font un véritable égout à ciel ouvert, ce qui n'est pas précisément un régal pour l'odorat des riverains.

PREMIERS TRAVAUX...

On ne s'étonnera pas que, dès 1878, se soient élevées pour la première fois des plaintes du gouvernement belge, lorsque les eaux polluées de l'Espierre furent amenées dans le canal, à proximité de l'écluse d'Estaimpuis.

Quelques années plus tard, le préfet du Nord faisait étudier la question par les services intéressés.

Il en résulta qu'il apparaissait comme nécessaire d'opérer un curage permanent du lit du ruisseau ; enfin, on préconisait un système d'épuration des eaux. La première partie de ce programme fut rendue obligatoire sur-le-champ, et c'est alors que naquit le syndicat associant les villes de Roubaix et Tourcoing dans ce but.

..BIENTOT ABANDONNÉS

Pendant une vingtaine d'années, on s'en tint donc purement et simplement à un draguage régulier du riez, mais les plaintes de nos voisins s'élevèrent à nouveau et plus vives. Il devenait nécessaire d'épurer les eaux et, après de longues délibérations, on construisait, au Grimonpont de Leers, une usine d'épuration qui fonctionna dès 1899.

Tout allait pour le mieux mais hélas ! on ne sut bientôt plus que faire des boues qui restaient après le traitement.

Ce fut un nouveau problème qui se posait ainsi, et la solution n'en parut pas aisée : on essaya divers moyens palliatifs qui s'avérèrent à l'usage aussi inefficaces l'un que l'autre.

D'échec en échec, on en arriva à l'abandon pur et simple de l'usine du Grimonpont, dont l'exploitation fut arrêtée en 1904.

A QUAND UNE SOLUTION ?

Comme bien l'on pense, les Belges formulèrent à nouveau réclamations sur réclamations, ils envisagèrent même la construction d'un barrage pour empêcher le déversement des eaux de l'Espierre dans l'Escaut.

Depuis la guerre, enfin, la question prit une importance toute particulière, du fait que la Hollande joignit ses récriminations à celles de la Belgique. Le ministère des Affaires étrangères s'émut de la situation, envoya un délégi sur place.

Diverses personnalités furent réunies et examinèrent sur place les moyens à employer.

Le service des Ponts mit à l'étude un projet de traitement des eaux du trop fameux riez.

Espérons qu'on entrera bientôt dans la voie des réalisations et qu'ainsi sera résolue une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

A. B.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Duhamel-Claeys, pour construire un magasin rue Henry-Regnault; Desclée frères, pour exécuter diverses transformations intérieures et extérieures à leur propriété rue du Pays, 10-12; Albert Lamarque, pour installer une marquise dans la cour de sa propriété, rue du Curé, 67; Lerouge, pour exécuter diverses transformations intérieures et expérieures dans sa propriété, rue Pierre-de-Roubaix, 247; Pollet Watine, pour remplacer la porte et la vitrine et exécuter diverses transformations intérieures dans leur propriété, boulevard Gambetta, 94; Edouard Verriest, pour construire une maison à usage de commerce et d'habitation rue Linné; Marcel Allaert, pour transformer le rez-de-chaussée et surélever d'un étage sa propriété rue de Wasquehal, impasse rue Couvent, 8; Raymond Delcourt, pour transformer 1 avérandah dans sa propriété, boulevard de Mulhouse, 209 ; Jules Driessens, pour démolir quatre w.-c. et en reconstruire huit nouveaux dans sa propriété, rue Stephenson, 14; André Forret, pour exécuter diverses transformations intérieures et extérieures à sa propriété, rue du Pile, 142.

COURS D'INFIRMIÈRES

Le Comité de l'Union des Femmes de France a l'honneur d'informer les membres de l'Association, ainsi que les élèves infirmières de 2e et 1re année, que la réouverture des cours aura lieu le Mercredi 9 Novembre prochain, à 18 h. 30, au siège de la Fédération des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace.

Au cours de cette soirée, M. le professeur Bédart, délégué régional de la Croix Rouge, professeur honoraire de la Faculté de Médecine, fera une charmante conférence à l'issue de laquelle il procédera à la distribution des diplômes obtenus par les élèves infirmières en fin d'année scolaire 1931-32.

Le Comité se permet d'insister auprès de tous les membres de l'Association pour les prier d'assister à cette très intéressante réunion.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 24 au 29 octobre. — Bœufs, vaches, génisses : 1re qualité, 8 fr. à 8 fr. 50, extra jusqu'à 11 fr. 50 ; 2e qualité, 7 fr. 25 à 7 fr. 75 ; 3e qualité, 6 fr. 50 à 7 fr. — Taureaux : 1re qualité, 6 fr. 50 ; 2e qualité, 6 fr. ; 3e qualité, 5 fr. 50. — Veaux : 9 fr. à 14 fr. 50. — Moutons : 12 fr. à 15 fr. — Porcs : 11 fr. 25 à 12 fr. 50.

Sociétés et Comités

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — A l'occasion de la Fête des Morts, la répétition est reportée à demain jeudi 3 novembre à 20 h. 15.

A. C. DES ARMÉES D'ORIENT DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Pour marquer l'anniversaire de l'armistice Bulgare, les A.C. des Armées d'Orient ont organisé une fête intime, réservée aux sociétaires et à leurs invités, pour le 13 novembre. Elle aura lieu dans la grande salle du Café Pandore, 38, rue Pauvrée, à Roubaix.

Voici le programme de la journée : Banquet par souscription à 14 h. orchestre de 10 musiciens et participation assurée d'artistes comiques renommés.

Après le banquet, grand ba. gratuit avec attractions, de 18 à 22 h. Vers 21 h., sera tirée une grande tombola entre tous les présents. Le prix du repas est fixé à 10 fr. ; il donne droit à un billet de tombola. Les inscriptions sont reçues au Café Pandore jusqu'au jeudi 10 novembre.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Racing-Club de Roubaix** Ce soir mercredi, à partir de 18 h. 30, au Parc Jean Dubrulle, entraînement obligatoire pour tous les joueurs. Formation de l'équipe 2.

Natation. — Le « Paris-Nord » de l'U.S.S.G.T. — Le 20 novembre, à 15 h., dans la magnifique piscine municipale de la rue des Champs, à Roubaix, aura lieu, pour la première fois, la rencontre de la sélection opposant les nageurs du Nord à ceux de Paris.

Cette rencontre, placée sous le patronage de l'administration municipale et la présidence d'honneur de MM. J. Lebas, député-maire de Roubaix, et C. Auray, sénateur, maire de Pantin, président de l'U.S.S.G.T., nous promet un match fortement disputé.

ETAT CIVIL

Naissances : Micheline Leveugle, rue Duguesclin 20. — Micheline Farvacques, rue des Longues-Haies, 70. c. Morel A.

Décès : Irma Coquant, 60 ans, épouse Bernard, rue de Tunis, c. Remmery, 6. — Marcel Gransard, 42 ans, rue de Blanchemaille, Impasse Defaux 41. — Jean-Baptiste Duthoit, 81 ans, rue P'Yierre-de-Roubaix, 226. — Jules Desobry, 56 ans, rue du Collège 129.

Pompes Funèbres Génles, 49, r.Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

Permission de la nuit. — A l'occasion de la Fête Nationale du 11 Novembre, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant la nuit du 11 au 12 Novembre.

Les débitants de boissons et tenanciers d'autres lieux publics pourront, du 11 au 12 Novembre, jouer ou laisser jouer de la musique et faire danser, mais seulement jusque une heure du matin.

Vaccinations antivarioliques gratuites. — Jeudi, séances de vaccinations aux endroits désignés ci-après :

1° A 10 heures, à l'école de filles de la rue de Boulogne.

2° A 16 heures, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Sont soumis à la vaccination obligatoire, les enfants de moins d'un an, ceux nés en 1921 et les personnes nés en 1911. Toutefois les assujettis à la loi peuvent se faire vacciner par un médecin ou une sage-femme de leur choix. Les chefs de famille devront dans ce cas déposer, au Bureau de l'Office Social, un certificat constatant que cette opération a été effectuée.

A Wattrelos, demande de match. — Amicale du Plouys, Wattrlos, équ. II, terrain au choix, pour Dimanche prochain. Ecrire à M. Roger Derouf, 13, rue de l'Estainpuis, Wattrelos. Téléphone 43.49 Rx.

Consultations de nourrissons. — Jeudi à 9 h., à l'école des filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Symphonie wattrelosienne. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale, au siège.

Etat Civil. — Naissances : Raymond Legras, rue Beaurepaire 59. — Alfred Leenknecht, avenue Henri Carrette, 107. — Raymonde Quintane, rue Jean-Jaurès 76.

Publications : Maurice Verbèke, employé de chemin de fer, rue de la Martinoire, 400 et Lucienne Fenaille, sténodactylo, rue du Tilleul, 163 à Tourcoing. — Maurice Heepel, tapissier, rue du Sapin-Vert 27 et Zulmée De Cabooter, bonnetière, rue d'Anzin, 52. — Pierre Houtequi, donneur de trames, rue des Prés 10 et Solange Deroubaix, piquîrière, rue Claude-le-Lorrain, 7 à Roubaix. — Gustave Bossut, mécanicien, rue Négrier 63 et Suzanne Vanasse, piquîrière, rue Jean-Bart 17.

Décès : Marguerite Laloy, épouse Bantegny, 30 ans, s.p. rue des Poilus.

CROIX

Le Foyer laïque du jeudi. — Les services municipaux chargés de la répartition des cartes d'admission au Foyer laïque du jeudi viennent de terminer la distribution.

Les parents dont les enfants ne seraient pas encore en possession de cette carte pourront faire le nécessaire pour l'inscription mercredi 2 novembre, au bureau des Assurances (Maison des Œuvres Sociales, 16 bis, place de la République, à Croix ; pour les autres, le chef de famille tracera d'un trait les sports dont il refuse la pratique à ses enfants et signera à l'endroit indiqué donnant ainsi son autorisation pour le reste. La question d'aptitude sera tranchée par une visite médicale de M. le docteur Ducamp, le mercredi 2 novembre, au dispensaire de la Maison des Œuvres Sociales, à 15 heures pour les filles, à 15 h. 45 pour les garçons. Les enfants à examiner devront être porteurs de leur carte d'admission revêtue de l'autorisation des parents

Des instructions écrites seront données aux 60 garçons qui le lendemain matin jeudi 3 novembre, seront rassemblés dans le parc de l'Hôtel de Ville, à 8 h. 15.

Les enfants seront à jeun et porteurs d'une serviette propre ; ils seront conduits en voiture aux bains municipaux de Tourcoing pour être initiés à la natation sous la haute direction de M. Beulque et de ses dévoués collaborateurs. A la sortie de l'eau un déjeuner sera remis à chaque enfant par les soins du personnel de la ville de Croix ; ils seront ramenés au point de départ à 10 h. 40.

Etat Civil. — Naissances : Lebon Louis, rue des Ogiers, 177 : Christiaens Françoise, rue Eléber, 205 : Mannechez Christian, rue Pluquet, 6.

Décès : Wyffels Pierre, 71 ans, entrepreneur de transports, rue de la Gare, 119 bis.

Tonique pour la peau
Unique pour le teint

Le savon Cadum tonifie la peau. Il entretient sa souplesse, sa fraîcheur parce qu'il la nettoie délicatement et en profondeur. Même dans l'eau froide ou calcaire, Cadum produit une mousse généreuse qui dégage les pores, aère l'épiderme et active la circulation du sang. Cette action a pour résultat de rendre au teint fané ses couleurs naturelles.

Des millions de femmes en font chaque jour l'expérience, et c'est pourquoi le savon Cadum demeure le savon préféré des familles. Les mamans le trouvent si pur et si fin pour elles-mêmes qu'elles l'emploient aussi pour la toilette de leurs enfants.

Un savon très dur utilisé jusqu'à la dernière parcelle.

2 fr.

Savon Cadum

WASQUEHAL

LA TOUSSAINT

L'administration municipale organise chaque année à l'occasion de la Toussaint une grande manifestation en rendant ainsi un hommage aux soldats de la commune morts pour la France au cours de la grande guerre.

Hier, mardi à 11 h., les diverses sociétés locales et la Municipalité étaient réunis sur la place Fénelon et quelques instants après un important cortège se formait pour se rendre au cimetière communal.

On remarquait notamment, en plus du Conseil municipal au grand complet, la société municipale de gymnastique l'Espérance et l'Amicale des Anciens Gymnastes ; la Fanfare de Wasquehal ; l'Harmonie « La Jeune France » ; la Section des Mutilés ; les Sections d'Anciens Combattants du Centre et du Capreau ; la Société des Médaillés du Travail ; la Société de Secours Mutuels « L'Union Mutualiste » ; les Sociétés sportives « Union Sportive de Wasquehal » et « Association Sportive de Wasquehal » ; l'Amicale du Capreau ; les Amis de l'Ecole.

Ce nombreux cortège se dirigea vers le cimetière où une superbe gerbe de fleurs fut déposée par Henri Détailleur, maire de la ville, au nom de la Municipalité, sur la tombe des soldats de Wasquehal, morts au champ d'honneur. Au terrain militaire, deux discours furent prononcés par M. Détailleur, maire, au nom de l'Administration municipale et par M. Jean Gons, président de la section des Anciens Combattants du Capreau au nom des Combattants et Mutilés de Wasquehal. M. Détailleur rappela à la nombreuse assistance le souvenir des héros tombés au cours de la grande tourmente, associa dans le respectueux souvenir de toute la cité les glorieux combattants de la guerre de 1870. Il souhaita notamment de voir les peuples travailler dans la concorde et dans la paix, dans l'union des volontés et des cœurs, à l'œuvre nécessaire et généreuse de justice de solidarité et d'humanité.

M. Gons avait au préalable déposé une magnifique gerbe de fleurs au nom des Anciens Combattants et prononcé une belle allocution de circonstance.

La richesse agricole de la commune. — La Commission agricole de Wasquehal vient, à la suite de son enquête annuelle, d'établir la statistique agricole de 1932. Ce document nous révèle que, pour la superficie totale de la commune, qui est de 665 hectares, 63 ares, on compte 231 ha., 91 de terres labourables en cultures diverses ; 5 ha. 38 de prés naturels ; 10 ha. 82 d'herbages ; 46 ha. 87 de pâturages et pacages ; 20 ha. 85 de cultures maraîchères ; 2 ha. 20 de culture florale, tandis que les 347 ha. 60 non compris dans les catégories ci-dessus comportent les routes, rivières, chemins de fer, maisons, jardins destinés exclusivement à la consommation familiale.

La production végétale se résume ainsi qu'il suit : 102 ha. 18 de blé froment, 1 ha. 35 de seigle, 45 ha. 90 d'avoine, 24 ha. 89 de pommes de terre, 3 ha. de betteraves à sucre, 1 ha. de betteraves de distillerie, 43 ha. 28 de betteraves fourragères, 95 ares de rutabagas et navets fourragers, 1 ha. 45 de choux fourragers, 4 ha. 58 de trèfle, 9 ares de luzerne, 3 ha. 15 de prairies tempor